

i INFORMATION SITE DE BAINNADE



SOURCES DE POLLUTION

| Catégorie | Risque de pollution |
|---|---|
| Météorologie | Les épisodes pluvieux entraînent des dégradations de la qualité de l'eau par ruissellement et déversement des cours d'eau à proximité des zones de baignade |
| Assainissement : Réseaux & Station d'épuration | Par temps sec, des incidents peuvent survenir sur le réseau d'assainissement et entraîner un écoulement d'eaux brutes à proximité des zones de baignade. Par temps pluvieux, la surcharge des réseaux par les eaux de pluies nécessite un délestage des eaux brutes diluées directement dans le milieu |
| Plaisance | Rejet des eaux noires, déversement accidentel d'hydrocarbures, nappes maritimes |
| Activités diverses & Équipements | Déversement accidentel dans les cours d'eau |

MESURES DE GESTION

| Catégorie | Mesure de gestion |
|---|--|
| Météorologie | - Fermeture préventive des zones de baignade - Suivi de la qualité de l'eau - Entretien et curage préventif du réseau pluvial |
| Assainissement : Réseaux & Station d'épuration | - Entretien des réseaux - Amélioration des équipements (télésurveillance, générateur de secours, bache de captage, etc.) - Campagne de contrôles des réseaux et identifications de eaux parasites - Suivi et contrôle des stations d'épuration et de la qualité des rejets |
| Plaisance | - Amélioration des équipements des bateaux - Dispositif de récupération des eaux noires en mer (Golfe) et dans les ports - Équipement antipollution dans les ports - Campagnes de sensibilisation en mer et à terre |
| Activités diverses & Équipements | - Plan communal et intercommunal de sauvegarde - Contrat territoire visant à réduire les sources de pollution - Identification des sources de pollutions et intervention des services communaux, intercommunalité ou services d'état - Programme de réduction de l'usage des pesticides |

SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DES EAUX

Pendant la saison balnéaire, le **contrôle sanitaire des eaux de baignade est assuré par l'Agence Régionale de Santé (ARS)**. La **Communauté de communes Golfe de Saint-Tropez renforce ce dispositif de contrôle par des prélèvements d'eau de mer supplémentaires** sur toutes les plages de son territoire. Cette autosurveillance de la qualité des eaux de baignade permet de préserver la santé des baigneurs et d'être réactif en interdisant provisoirement la baignade si nécessaire.

| | | |
|--|-----------------------------------|--------------------------|
| | Période de surveillance : | 01 juin - 30 Septembre |
| | Fréquence de prélèvement : | 10 prélèvements / saison |
| | Période de surveillance : | 01 juin - 30 Septembre |
| | Fréquence de prélèvement : | 2 prélèvements / semaine |

La Communauté de communes et les 9 communes littorales de son territoire sont certifiées «Démarche qualité des eaux baignade». Tous les ans, un organisme externe s'assure de la conformité des démarches mises en œuvre dans la surveillance et la gestion des zones de baignade sur les aspects sanitaires.

SGS En 2023, la certification a été renouvelée par SGS certification

Résultats disponibles en temps réel sur le site internet ou via l'application mobile.



HISTORIQUE DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Classement des eaux de baignade



Historique des incidents

| Date | Origine | Fermeture - Durée |
|------------|--|-------------------------------|
| 21/09/2023 | Pluie | 26 heures |
| 31/08/2023 | Pluie | 24 heures |
| 20/06/2023 | Analyse non conforme - Météo | NON (conforme aux procédures) |
| 08/09/2022 | Analyses non conforme consécutives à un épisode pluvieux - ARS | Non |
| 28/06/2022 | Pluie | 41 heures |
| 23/06/2022 | Pluie | 15 heures |
| 21/09/2021 | Analyses non conformes autosurveillance | Non (conforme aux procédures) |
| 19/09/2020 | Pluie | 24 heures |
| 04/06/2020 | Pluie | 21 heures |
| 10/09/2019 | Pluie | 33 heures |
| 27/07/2019 | Pluie | 8 heures |